

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 18 octobre 2017 et  
qu'il a été fait ... observation.

Le 25 octobre 2017,



L'an deux mille dix sept le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

**PRESENTS :** M. BESCHIZZA – Mmes MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n°24) – LAGARDE – DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. PACHOUD – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mmes RODRIGUES – SAGO (arrivée à 20h12 lors de la présentation de la délibération n°9 – sortie lors du vote de la délibération n°24) – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mmes MONTEBAULT – ISIK – M. MORIN – Mme NICOT – MM. LECAREUX – RAMADIER – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mme RADE (sortie lors du vote des délibérations n°20 et 21) – MM. LORENZO – ATTIORI (sorti lors du vote de la délibération n°25) – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER (sorti lors du vote de la délibération n°27) – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG – CHALLIER – LAOUEDJ – Mmes FOUGERAY – BEZZAOUYA – M. AYYADI – Mlle ABDELLAOUI (sortie lors du vote de la délibération n°14).

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

M. CANNAROZZO  
M. EL KOURADI  
Mme BARTHELEMY  
M. CORREIA  
Mme DRODE  
M. GIAMI

**MANDATAIRES**

M. CAHENZLI  
Mme MAROUN  
Mme NICOT  
M. ATTIORI  
M. MICHEL  
Mlle ABDELLAOUI

**ABSENT : M. SEGURA**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme MAROUN a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En préambule de l'ordre du jour, le Maire annonce aux membres du Conseil Municipal le retrait de la délibération n°49 (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés – A.P.A.J.H. – Remplacement d'un représentant au conseil d'administration) et de la délibération n°54 (Hôpital Intercommunal Robert Ballanger – Conseil de Surveillance – Remplacement du représentant de la Ville).

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF), au titre de l'année 2016 (délibération n°6),

de la présentation du rapport politique de la ville et du volet opérationnel du Contrat Unique d'Aulnay-sous-Bois pour l'année 2017 (délibération n°20),

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

**DECIDE** la mise en place d'ateliers d'affirmation de soi au profit des bénéficiaires du RSA, pour la période de novembre à décembre 2017 (*délibération n°1*),  
l'augmentation du nombre d'apprentis accueillis à la Ville (*délibération n°13*),  
l'institution d'une redevance de stationnement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (*délibération n°23*),

**AUTORISE** le Maire, à signer :

- la convention de partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), au titre des années 2017/2018, pour des actions de prévention bucco-dentaire en direction des enfants (*délibération n°2*),
- la convention entre le représentant du Tribunal d'Instance, le directeur des Archives Départementales et la Ville, concernant les modalités pratiques du transfert de la gestion des Pactes Civils de Solidarité (PACS), à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017 (*délibération n°4*),
- la convention de financement des projets été 2017 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis (*délibération n°10*),
- les conventions d'aide financière à l'investissement Prestation de Service Unique avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, pour la rénovation des offices des multi-accueils Rose des Vents, Gui Chauvin et Pierre Abrioux (*délibération n°11*),
- la convention de partenariat entre la Ville et l'Education Nationale relative à l'organisation de la natation scolaire pour les écoles primaires, au titre de l'année scolaire 2017/2018 (*délibération n°26*),
- le protocole d'accord transactionnel avec la Société EURO ASCENSEURS concernant la fourniture et la pose de deux ascenseurs pour la mise en accessibilité du souterrain de la gare d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°28*),
- l'avenant N°3 à la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France concernant la transformation du périmètre de veille de PSA en périmètre de maîtrise foncière dit « d'impulsion » avec modification de la durée et du montant de l'intervention (*délibération n°29*),

**APPROUVE** le transfert de gestion du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) vers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (*délibération n°3*),  
le reversement des charges supplétives de l'année 2016 de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol sur le budget principal de la Ville (*délibération n°15*),

**ADOPTE** les droits afférents à l'occupation commerciale du domaine public, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (*délibération n°5*),  
les tarifs d'accès à la patinoire mobile installée à la Ferme du Vieux Pays du 16 décembre 2017 au 7 janvier 2018 (*délibération n°25*),

- SOLLICITE** des subventions auprès :
- de la Métropole Grand Paris, dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain pour des actions visant à contribuer aux enjeux métropolitains en matière de Développement Durable (*délibération n°7*),
  - du Conseil régional d'Ile-de-France, au titre du dispositif « Nouvelles Technologies », pour la création de la « Bibliothèque tiers lieu », dans le quartier Balagny, pour les années 2017 à 2019 (*délibération n°8*),

- ACCORDE** la garantie de la Ville, concernant les emprunts contractés auprès :
- du Crédit Agricole Ile-de-France, à l'Office Public de l'Habitat d'Aulnay-sous-Bois, concernant la modernisation du réseau électrique de la résidence du Gros Saule (*délibération n°17*),
  - du Crédit Agricole Ile-de-France, à l'Office Public de l'Habitat d'Aulnay-sous-Bois, concernant la réfection des réseaux de chauffage des secteurs Mitry et Balagny (*délibération n°18*),
  - du Crédit Mutuel, à la Société d'Economie Mixte Aulnay Développement (SEMAD), concernant l'acquisition de l'ensemble immobilier Hôtel d'Activité 2 sis 2-4 rue Maryse Bastié (*délibération n°19*),

- PROCEDE** à la désignation, à main levée, décidée à l'unanimité :
- des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des Conseils d'Ecoles maternelles et primaires des différents groupes scolaires de la Ville (*délibération n°32*),
  - des délégués du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des commissions communales suivantes :
    - Finances (*délibération n°34*),
    - Ressources (*délibération n°35*),
    - Développement (*délibération n°36*),
  - des délégués du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la commission « Acquisition d'Œuvres d'Art » (*délibération n°43*),
  - du représentant du Conseil Municipal à siéger en tant que membre suppléant au sein du Comité syndical du SEAPFA : M. PALLUD (*délibération n°40*),
  - des représentants du Conseil Municipal à siéger au sein de :
    - l'Association « INTEGRATHLON DU SEAPFA » (*délibération n°41*),
    - la Société d'Economie Mixte Aulnay Développement (SEMAD) - (*délibération n°42*),
    - l'Association Réflexion Action Prison Et Justice (*délibération n°46*),
    - l'Association pour la Gestion des Etablissements Spécialisés Toulouse Lautrec (A.G.E.S.T.L.) - (*délibération n°47*),
    - l'Association pour la Gestion du Centre René Lalouette (*délibération n°48*),
    - l'Association du Pays de France et de l'Aulnoye (A.P.F.A.) - (*délibération n°50*),
    - l'Association Les Ateliers Protégés des Pays de France (A.P.P.F.) - (*délibération n°51*),
    - l'Association des Centres Sociaux d'Aulnay-sous-Bois (A.C.S.A.) - (*délibération n°53*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

- AUTORISE** le Maire, à signer :
- la convention de délégation de service public avec la Société LES PETITS CHAPERONS ROUGES pour la gestion et l'exploitation des établissements d'accueil du jeune enfant Clémence MENTREL et Eliane NYIRI (*délibération n°9*),
  - la convention avec la Société LES PETITS CHAPERONS ROUGES concernant la fourniture et la livraison de repas en liaison froide, à compter du 2 janvier 2018 (*délibération n°12*),
  - les conventions relatives à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique et du Forfait Post-Stationnement (FPS), avec l'Agence Nationale de Traitement Automatique des Infractions (ANTAI) et le Préfet du Département (*délibération n°22*),
- DECIDE** la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal, au titre de l'année 2017 (*délibération n°14*),  
l'allocation de subventions, au titre de la programmation de l'année 2017, au profit des associations suivantes : GOLD AGE et AULNAY SAULE (*délibération n°21*),
- ADOPTE** la décision modificative n°4 du Budget Principal Ville, au titre de l'exercice 2017, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n°16*),  
les participations financières des seniors pour les séjours vacances 2018 et, **AUTORISE**, le Maire, à signer la convention de partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.) - (*délibération n°27*),
- APPROUVE** le principe de la délégation du service public du stationnement payant par voie de concession pour une durée de 10 ans à compter du 17 septembre 2018 (*délibération n°24*),
- PROCEDE** à la désignation, à main levée, décidée à l'unanimité :
- des délégués du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de :
    - la Commission Consultative des Marchés Forains (*délibération n°37*),
    - la Commission Communale des Impôts Directs (*délibération n°38*),
  - des représentants du Conseil Municipal à siéger au sein de :
    - l'Association AULNAY SPORT (*délibération n°44*),
    - l'Association d'Entraide du Personnel Communal (*délibération n°45*),
    - l'Association MISSION VILLE D'AULNAY (*délibération n°52*),

## **LE CONSEIL MUNICIPAL, par les délibérations suivantes :**

**PROCEDE** à l'élection, par un vote à bulletin secret, des Adjoints au Maire suivants :

- M. Paulo MARQUES, 18<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,
- Mme Karine LANCHAS-VICENTE, 19<sup>ème</sup> Adjointe au Maire,
- M. Daouda SANOGO, 20<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,  
(délibération n°30),

à l'élection, par un vote à bulletin secret :

- de l'Adjoint de quartier « Fontaine des Prés – Croix-Rouge » :  
M. PALLUD (délibération n°31),
- des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des conseils d'établissements d'enseignement secondaire (délibération n°33),
- des Conseillers de Territoire supplémentaires pour siéger au sein de l'EPT Paris Terres d'Envol : M. MORIN et M. EL KOURADI (délibération n°39),

---

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND**

**connaissance :**

des décisions n°1543 à 1571 inclus concernant :

- la signature des marchés concernant :
  - la fourniture et la livraison de fruits et légumes frais, au titre de l'année 2017/2018 reconductible jusqu'en 2020/2021 (DAUMESNIL PRIMEURS),
  - la réparation et l'entretien d'instruments de musique pour le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental, au titre de l'année 2017 et reconductible jusqu'en 2020 (LE PAVILLON),
- les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les manifestations suivantes :
  - le spectacle « JAH PRINCE & THE PROPHETS », le 10 novembre 2017 (Association JAHP'S PROD),
  - la représentation d'un match d'improvisation théâtrale, le 17 juin 2017 (Société DECLIC THEATRE),
  - la manifestation « ELECTRO DELUXE », le 7 octobre 2017 (SARL MP MUSIC – ENZO PRODUCTIONS),
  - la représentation « ELECTROPHAZZ », le 22 septembre 2017 (SARL MP MUSIC – ENZO PRODUCTIONS),
  - le spectacle « PIERRE ET LE LOUP », les 3 et 4 octobre 2017 (Association CLASSIQUE A TOUT PRIX),
- l'organisation d'un séjour à Lloret de Mar, en Espagne, destiné à un public de jeunes, du 21 au 28 août 2017 (Société MAR I MUNTANYA),
- la maintenance des installations et des équipements de la cuisine centrale du 01/10/2017 au 30/11/2017 (Société LFC AVOND SERVICES),
- la location de véhicules électriques de type citadine, au titre des années 2013/2014 à 2016/2017 – Avenant N°1 (Société DIAC LOCATION),

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'agrandissement de la Police Municipale, pour la création d'une salle de supervision urbaine et locaux associés – Avenant n°1 (Société LGX INGENIERIE),
- l'animation d'ateliers scientifiques sur le thème de l'air et de la pollution les 27 et 28 décembre 2017 (Association PLANETE SCIENCES),
- la prestation d'animation pour le Forum des Associations 2017 (Société MUSICAL SHOW COMPANY),
- l'organisation d'actions culturelles, dans le cadre de l'édition 2017 de l'Eté au Canal (Association Exécutive du Comité Départemental de Tourisme de la Seine-Saint-Denis),
- l'organisation, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le 16 septembre 2017, des manifestations suivantes :
  - le concert « VIVE LES SIXTIES LIVE MUSICAL » (SARL UNDERSHOW),
  - le spectacle « GRIMALDI JAZZ QUARTET » (SARL CHRIS PARIS EVENEMENTS),
  - l'animation « HERVE POUCHOL » (SARL HERVE POUCHOL PRODUCTIONS),
- la réalisation de fresques murales sur des postes de distribution publique d'électricité dans le cadre de la Politique de la Ville – Avenant N°1 (Société ENEDIS),
- la mise à disposition des exposants d'un emplacement extérieur pour installer une exposition-vente, dans le cadre de la Fête de l'Arbre,
- la convention avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement Ile-de-France, au titre de l'année 2017, concernant l'action « A nous la bonne conduite » organisée par la Direction Jeunesse dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020,
- l'exercice du droit de préemption urbain concernant le bien immobilier sis 51 rue Waldeck Rousseau,
- l'organisation, par le Réseau des Bibliothèques, des manifestations suivantes :
  - le spectacle « Contes de ma case créole », à la bibliothèque Alphonse Daudet, le 19 décembre 2017 (Association ART EN LIBERTE),
  - la présentation de la rentrée littéraire à la bibliothèque Dumont, le 30 septembre 2017 (Association BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS),
- l'étude d'un bilan des installations et des équipements de la cuisine centrale municipale (Société DALKIA - Groupe EDF),
- la convention d'occupation du domaine public et de partenariat, dans le cadre de l'organisation du Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art au parc Dumont les 23 et 24 septembre 2017 (Association 4A « ASSOCIATION ARTISTES ET ARTISANS D'ART »),
- la mise à disposition d'un bureau au sein de l'Hôtel de Ville au profit de Monsieur le Député Alain RAMADIER,
- l'avenant N°1 au bail commercial reportant la franchise de loyer jusqu'au 15 avril 2017, dans le cadre de l'ouverture d'un bureau de poste sis ZAC des Aulnes (LA POSTE IMMO),

- l'organisation du spectacle « Le Noël de la Banquise », le 24 novembre 2017 au bénéfice des enfants du Relais Assistantes Maternelles (Compagnie TRALALAIRE),
- la prestation de la journée pédagogique du 25 novembre 2017 au bénéfice du Relais Assistantes Maternelles, concernant le thème « Le respect de l'enfant » (Mme SCHUHL, Educatrice de Jeunes Enfants).

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 18 octobre 2017 à 23h15.*



**BESCHIZZA**